

PROCES-VERBAL

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2017

L'an deux mille dix-sept, le trente et un mai, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VINZIER, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Madame Marie-Pierre GIRARD, Maire.

Date de Convocation du Conseil Municipal : 15 Juin 2017

Conseillers : En exercice : 12 Présents : 10 Pouvoirs : 1

Présents : MM. Marie-Pierre GIRARD, Marie-Brigitte BARATAY, Angélique BLANC, Mme Chantal FORMENT, Christophe LAMOTTE, Monique CHAPPUIS, Elie BACHELET, Emilie ROCHETTE, Laurent GALLAY, Bruno BORDET,

Absents excusés : M. Bastien FLACON,

Absents : M. François BARATAY,

Pouvoirs : M. Bastien FLACON a donné pouvoir à Mme Marie-Pierre GIRARD,

Secrétaire de séance : Mme Angélique BLANC

Les procès-verbaux des séances du Conseil Municipal du 19 et 31 Mai 2017 ont été approuvés à l'unanimité.

Lors de la séance du 27 Juin 2017, le Conseil Municipal a traité des questions suivantes :

OBJET DELIBERATION N° 2017-06-01

1 - DISSOLUTION DU SIVOM DU PAYS DE GAVOT ET APPROBATION DES CONDITIONS DE LIQUIDATION BUDGETAIRE ET COMPTABLE DU SYNDICAT

Rappels par Madame le Maire : la dernière réunion du conseil syndical du SIVOM du Gavot a eu lieu le 14/06/2017. Au cours de cette réunion, le compte administratif 2016, le compte de gestion 2016, le compte de gestion 2017 ont été votés. Les conditions budgétaires et comptables de la liquidation du syndicat ont été présentées et approuvées.

Madame le Maire informe que, dans son courrier du 15 juin 2017, Madame la Sous-Préfète nous rappelle que les communes membres du SIVOM doivent impérativement délibérer de manière concordante sur la dissolution du SIVOM ainsi que sur l'approbation des conditions de liquidation budgétaire et comptable présentées par les services de la direction départementale des finances publiques.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, se prononce à l'unanimité pour la dissolution du SIVOM du Pays de Gavot et approuve les conditions de liquidation budgétaire et comptable du syndicat (tels qu'annexés à la délibération).

2 - APPROBATION DES NOUVEAUX STATUTS DE LA CCPEVA

Madame le Maire rappelle que suite à la fusion des communautés de communes du pays d'Evian et de la vallée d'Abondance au 1^{er} janvier 2017, il convient de voter les statuts pour la nouvelle intercommunalité. Ces statuts ont été approuvés par délibération en date du 10/04/2017 par la communauté des communes Pays d'Evian Vallée d'Abondance, et notifiés aux communes membres qui ont un délai de 3 mois pour délibérer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 10 voix pour et 1 abstention, approuve les statuts de la CCPEVA, tels qu'annexés à la présente délibération.

3 - RYTHMES SCOLAIRES

Mme Angélique BLANC expose la situation actuelle des rythmes scolaires et la possibilité nouvelle de demander au Directeur Académique des Services de l'Education Nationale une dérogation pour modifier les horaires scolaires. Pour ce faire, la Commune et le Conseil d'Ecole, dont la prochaine réunion est prévue le 29 Juin 2017, se doivent de trouver un accord préalable.

Le Conseil Municipal est appelé à voter une éventuelle suppression des heures de classe du mercredi et un retour à une semaine de 4 jours (de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30, les lundis, mardis, jeudis et vendredis). Le Conseil Municipal, par 9 voix pour et 2 voix contre se prononce pour un retour à la semaine dite « de 4 jours ».

Les 4 représentants de la municipalité au Conseil d'Ecole s'engagent à voter proportionnellement à ce résultat lors de la réunion du 29 Juin 2017, soit 3 voix pour et 1 voix contre.

4 - CERTIFICATS D'URBANISME DECLARATIONS PREALABLES

➤ **Certificat N° CUB 074 308 17 0024**

DUMAS ET LABAUME EFIR représentée par M. Henri LABAUME – 206 ROUTE DU GAVOT - Section A n° 1766. Opération projetée : construction d'une maison individuelle à usage d'habitation.

Avis du Maire : FAVORABLE

Avis du Conseil : FAVORABLE

➤ **Certificat N° CUB 074 308 17 0025**

DUMAS ET LABAUME EFIR représentée par M. Henri LABAUME – 206 ROUTE DU GAVOT - Section A n° 1766. Opération projetée : création de deux lots à bâtir avec accès unique sur la voie en vue de la construction d'une maison individuelle à usage d'habitation sur chaque lot.

Avis du Maire : FAVORABLE

Avis du Conseil : FAVORABLE

➤ **Déclaration N° DP 074 308 17 A0013**

M. Fabrizio PUZZOLANTE – 248 ROUTE DU GAVOT – Section A n° 1818 ; A N°1816 et A N°1820

Nature des travaux : Remplacement des deux portes de garage par deux nouvelles portes en acier couleur gris anthracite pour une meilleure isolation thermique.

Avis du Maire : FAVORABLE

Avis du Conseil : FAVORABLE

➤ **Déclaration N° DP 074 308 17 A0014**

M. Frédéric BIRRAUD – 86 CHEMIN DE L'ISALON – Section A n° 2019

Nature des travaux : Construction d'un abri de jardin (8m²) en plot avec crépi et toiture identique à l'habitation existante.

Avis du Maire : FAVORABLE

Avis du Conseil : FAVORABLE

➤ **Déclaration N° DP 074 308 17 A0015**

M. Stéphane MACHINAL – 60 CHEMIN DU MOULIN – Section A N° 772

Nature des travaux : Agrandissement et fermeture de la véranda existante avec charpente en bois et couverture identique à l'habitation (10,5m²)

Avis du Maire : FAVORABLE

Avis du Conseil : FAVORABLE

5 - QUESTIONS DIVERSES

➤ *Camping Municipal :*

Le camping municipal sera ouvert du 1^{er} juillet 2017 au 27/08/2017.

Les modalités d'organisation et de gestion sont en cours de réflexion.

➤ *Bellicime :*

La 8^e édition de La Bellicime, randonnée VTT du plateau de gavot se déroulera dimanche 2 Juillet. Vinzier accueillera une nouvelle fois le départ et l'arrivée (place de la mairie).

La séance est levée à 20h00.

A VINZIER, le 13 Juillet 2017